

AR

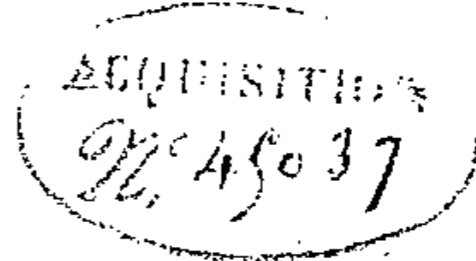
CONTENANT LA DESCRIPTION DES ARMOIRIES

DES FAMILLES NOBLES ET PATRICIENNES DE L'EUROPE ;

PRÉCÉDÉ D'UN

DICTIONNAIRE DES TERMES DU BLASON ;

PAR



J. B. RIETSTAP,

Membre de l'Institut royal d'Archéologie d'Amsterdam et de l'Institut historique d'Utrecht, Membre-correspondant de l'Académie d'Archéologie de Belgique.

G O U D A,
G. B. VAN GOOR.

1861.

AVIS AU LECTEUR.

Sans prétendre à une perfection absolue, nous croyons pouvoir espérer que cet ouvrage pourra, sans désavantage trop marqué, soutenir la comparaison avec maint autre travail en ce genre. Jusqu'à présent les amateurs de l'art héraldique désiraient — sans savoir où le chercher — un recueil qui, sous une forme concise, comprît les armoiries, tant anciennes que modernes, qui les intéressent. Bien qu'il existe des ouvrages où l'on trouve consignée par ordre alphabétique la description d'une multitude de blasons, ou ces recueils se bornent communément à une seule province, à un seul pays; ou ceux qui se disent *universels* ne répondent guère aux promesses de leur titre. D'autre part, les Armoriaux gravés sont, en général, d'un prix trop élevé pour que même les amateurs aisés puissent se les procurer tous. C'est sous l'influence de ces considérations dont tous ceux qui s'occupent d'études héraldiques affirmeront la justesse, que nous nous sommes efforcé de réunir dans un cadre comparativement restreint non-seulement les armes de la noblesse européenne, mais encore celles des familles notables qui, sans jouir d'un titre nobiliaire quelconque, ont droit à ce que les emblèmes héréditaires de leurs maisons ne se perdent un jour complètement dans le silence des traités mêmes qui devaient les protéger.

Il est, cependant, une exception. Sans appartenir aux classes titrées, il est une infinité de familles en Angleterre qui possèdent des armoiries. L'insertion de tous ces blasons aurait triplé la dimension de notre ouvrage, et par conséquent le prix auquel notre éditeur a dû le fixer. Néanmoins, nous ne nous serions pas cru autorisé à les négliger, s'il n'existait point déjà un recueil où l'on trouve réunies toutes les armoiries d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande. Ce recueil, intitulé *Encyclopaedia of Heraldry, or General Armory of England, Scotland and Ireland*, immense travail de compilation rédigé par MM. J. Burke et J. B. Burke, a été publié à Londres par le libraire H. G. Bohn, 1847, en un seul volume. Bien que notre recueil contienne les armes des principales familles non-titrées de la Grande-Bretagne, nous dirons aux amateurs qui désireraient connaître tous ces blasons qu'ils peuvent se procurer le dit volume au prix d'un peu plus d'une livre sterling. Mais nous ferons aussitôt observer que ceux qui s'intéressent aux armoiries des classes titrées dans les pays précités, peuvent s'en tenir exclusivement à notre Armorial; nous y avons inséré consciencieusement les armes de toute la noblesse de la Grande-Bretagne, c'est-à-dire des pairs de tout rang et des baronets, et ce n'est pas seulement des familles actuellement existantes que nous entendons parler; celles qui se sont éteintes dans le cours des temps, devaient naturellement aussi figurer dans notre recueil, afin que, dans la grande majorité des cas, notre Armorial donnât les renseignements qu'on pourrait lui demander.

A l'usage de ceux qui ne sont pas complètement au fait de l'art héraldique et de son langage, nous avons fait précéder notre ouvrage d'un aperçu des principes généraux et d'un Dictionnaire des termes spéciaux du blason. L'étude de la liste explicative des planches sera également d'un grand secours.

L'extrême abondance des matières nous a obligé de recourir à quelques abréviations, dont la Table suit plus loin.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE L'ART HÉRALDIQUE.

[Dans les renvois, les chiffres romains ont trait au numéro de la planche, les chiffres arabes à celui de la figure.]

Dans le *Dictionnaire des Termes du Blason* que nous insérons plus loin, les détails de l'art héraldique sont expliqués d'une manière qui, pour être concise, n'en est pas moins d'une assez grande précision. Cependant, pour consulter avec fruit les renseignements que nous y avons consignés, il sera nécessaire de se familiariser d'avance avec les principes généraux de l'art. Dans le but de satisfaire à ce besoin nous en avons tracé un abrégé sous le titre suivant :

Aperçu général.

Les armoiries sont composées
d'un ÉCU,
d'ÉMAUX,
et de FIGURES, dites *meubles* en langage héraldique.

Puis on a

le TIMBRE,
les TEXANTS et SUPPORTS,
le CRI et la DEVISE,
le MANTEAU et le PAVILLOX.

I. ECU.

La forme de l'écu est arbitraire; à présent on se sert presque partout de celle que nous avons adoptée dans nos planches (I, 36 et suiv.) Un écu bien proportionné doit avoir sept parties de largeur sur huit de hauteur.

La surface de l'écu, dans laquelle se trouvent les figures, est appelée le *champ*. Ce champ peut être divisé en deux ou plusieurs *partitions* au moyen de lignes tirées en sens divers. Ainsi on a: le *parti* (I, 36), le *coupé* (I, 37 et 38), le *tranché* (I, 40), le *taillé* (I, 43.)

La combinaison de ces lignes produit d'autres divisions, dites *répartitions*. Ainsi la ligne verticale et la ligne horizontale forment l'*écartelé* (II, 22); chacun des compartiments ainsi formés s'appelle un *quartier*. La combinaison des deux lignes diagonales produit l'*écartelé en sautoir* (II, 23.)

Un écu écartelé peut avoir plus de quatre quartiers: c'est alors le résultat de l'emploi d'un plus grand nombre de lignes. Un trait horizontal et deux traits verticaux, ou bien deux traits horizontaux et un seul trait vertical, produisent six quartiers. On dit alors, en termes héraldiques: «Parti de deux traits, coupé d'un autre; ou, parti d'un trait coupé de deux autres, qui fait six quartiers.» Et ainsi de suite, pour un plus grand nombre de quartiers.

La réunion du parti, du coupé, du tranché et du taillé produit le *gironné* (III, 40.) Le gironné peut avoir plus ou moins de huit girons, selon le nombre de lignes qu'il comporte.

II. ÉMAUX.

Les émaux (Comp. I, 35, où nous avons indiqué la manière de les représenter en gravure) consistent en:

1^o deux métaux: *or* (A) et *argent* (B);
2^o quatre couleurs: *gueules*, ou rouge (C); *azur*, ou bleu (D); *sable*, ou noir (E); *sinople*, ou vert (F); on y ajoute le *pourpre* (G);

et 3^o quelques fourrures (I, 34): *hermine*, qui est un champ d'argent semé de petites queues de sable (A); *vair*, composé de clochettes alternativement d'argent et d'azur (B); dans le *contre-vair* les clochettes du même émail sont opposées par leurs bases (C); le *contre-hermine* consiste en un champ de sable semé de petites queues d'argent.

III. FIGURES.

On peut les diviser en deux grandes catégories: *pièces héraldiques* et *figures ordinaires*.

1° Les pièces héraldiques sont formées par des traits qui parcourent le champ entier. Telles sont: le chef (I, 48), la fasce (I, 61—63, etc.), le pal (I, 50—52), la champagne (IV, 8), la bande (II, 14), la barre (II, 15), la croix (II, 49), le sautoir (IV, 39), le chevron (II, 28, etc.), le franc-quartier (III, 8), le canton (III, 9), le pairle (III, 15), la bordure (II, 65); etc.

Les anciens auteurs fixaient la hauteur des principales pièces héraldiques à un tiers de l'écu. En leur donnant $\frac{1}{4}$ de la hauteur de l'écu, on obtient une meilleure proportion par rapport à la dimension du champ.

On donne le nom de *rebattements* à des traits combinés de manière à produire une multitude de divisions régulières qui couvrent tout l'écu, comme le palé (I, 59), le fascé (II, 4, 8), le bandé (II, 20), l'échiqueté (III, 10), le losangé (III, 45—47), le fuselé (III, 48), etc.

2° Les figures ordinaires peuvent subir une sous-division en figures:

- a. *naturelles*: tout ce qui a été créé, hommes, animaux, plantes, météores, etc.;
- b. *artificielles*: tout ce qui a été fait de main d'homme;
- c. *chimériques*: les monstres, tels que sirènes, dragons, griffons, licornes, etc.

IV. TIMBRE.

Sous ce nom collectif de tout ce qui se place au-dessus de l'écu des armes, on comprend: le *casque* (nom héraldique du heaume), le *cimier* (les figures ou objets qu'on porte sur le casque), et les *lambrequins* (étoffes découpées qui voltigent autour du casque).

V. TENANTS ET SUPPORTS.

Ce sont les figures hors de l'écu qui semblent le tenir. Les figures humaines s'appellent *tenants*, les animaux reçoivent le nom de *supports*.

VI. CRI ET DEVISE.

Le *cri* est l'ancien cri de guerre, inscrit sur un ruban flottant au-dessus du cimier. La *devise*, bien plus commune que le cri, est généralement une sentence concise qui trouve sa place sur un ruban au-dessous de l'écu.

VII. MANTEAU ET PAVILLON.

Le manteau n'est guère en usage que pour y mettre l'écu des armes des familles princières. Le pavillon, espèce de baldaquin qui couronne le manteau, est exclusivement réservé aux souverains.

A vrai dire, un écu couvert d'un émail tout uni et sans aucune figure, constitue à lui seul une armoirie parfaite. Tous les autres attributs que nous avons décrits contribuent à la diversité et au luxe d'un blason, mais ils ne sont pas indispensables.

OBSERVATIONS.

En langage héraldique la droite et la gauche s'appellent *dextre* et *senestre*. Il faut faire attention que le côté dextre d'une armoirie se trouve à la gauche du spectateur, et le côté senestre à sa droite. Cet usage, établi de temps immémorial, provient de ce que les armoiries, dans les âges de la chevalerie, étaient brodées sur la cotte d'armes et peintes sur le bouclier du chevalier. Dans cet ordre de faits le côté gauche de l'armoire se trouvait exactement au côté gauche du chevalier, et le côté droit à sa droite.

Dans la description des armoiries on se sert des termes: *du premier*, *du champ*, *du même*, *du second*, *du troisième*, etc., pour éviter la répétition mal-sonnante d'émaux déjà nommés. Ainsi, au lieu: «d'or au chevron de gueules, chargé de trois étoiles d'or,» on dira: «trois étoiles du champ.» Au lieu de: «palé d'or et d'azur, à la fasce d'or brochante,» on dira: «à la fasce du premier bro-

IV.

enante." Au lieu de dire: «d'or au chevron de gueules, accompagné de trois étoiles de gueules», on dira: «trois étoiles du même." Et ainsi dans les autres. La position ordinaire des animaux et objets est de regarder le flanc dextre de l'écu. S'ils se tournent vers le flanc senestre, ils sont *contournés*.

Presque toujours les figures sont disposées dans un ordre déterminé. Une seule figure occupe le centre (abîmé) de l'écu: trois figures sont posées 2 et 1, c'est-à-dire deux en chef et une en pointe de l'écu; quatre figures, 2 et 2 (aussi appelé *cantonné*); cinq figures, 2, 1 et 2 (dit *en sautoir*); six figures, 3, 2 et 1; neuf figures, 3, 3 et 3; dix figures, 4, 3, 2 et 1. Ces positions sont tellement établies et acceptées que nous ne les indiquerons pas expressément dans le cours de cet ouvrage. Nous n'exprimerons que les positions qui en diffèrent.

Une pièce principale, accompagnée d'autres objets, est posée au centre de l'écu; ainsi, quand on dit: «d'argent à une losange de gueules, accompagnée de trois fleurs-de-lis d'azur," la losange occupe l'abîme de l'écu et les fleurs-de-lis sont posées 2 et 1. Quand un chevron ou une fasce est accompagnée de trois objets, deux se posent en chef et le troisième en pointe. Quand une fasce est accompagnée de six figures, trois sont rangées en chef et les trois autres en pointe. Deux ou plusieurs figures posées sur un chef ou sur une fasce sont rangées côte à côte.

Le nombre ordinaire des pièces du fascé, palé, bandé, barré et chevronné est de six; celui du barré, vergetté, coté en bande ou en barre, est de dix. Nous n'indiquerons également que les nombres qui en diffèrent.

Si nous nous sommes abstenu de décrire la forme et d'indiquer le métal des casques, d'abord c'est que, d'une part, les règles à cet égard n'ont jamais été bien fixées, et que, d'autre part, les diverses représentations d'une même armoirie présentent souvent des casques tout-à-fait différents. En général le casque est d'argent ou d'acier poli, grillé et liséré d'or, et doublé ou fourré d'une étoffe rouge.

Nous n'avons indiqué les émaux des lambrequins et bourlets qu'au cas que ces émaux diffèrent de ceux de l'écu.

Dans presque tous les cas nous avons négligé la particule dite nobiliaire (*de, von, van, di, etc.*), parce que, dans le sujet qui nous occupe, on doit la considérer comme sous-entendue. Nous l'avons apposée quand le nom de famille est identique avec celui d'une ville considérable ou d'une contrée.



DICTIONNAIRE

DES

TERMES DU BLASON.

A.

Abaissé: se dit: 1^o d'une figure posée au-dessous de la place qui lui est propre dans l'écu (I, 49; II, 35); — 2^o des ailes d'oiseau dont le bout se dirige vers la pointe de l'écu (IV, 20, 23); — 3^o des pals qui, s'élevant de la base de l'écu, s'arrêtent déjà à peu de distance de leur point de départ; — 4^o d'une épée dirigée par celui qui la tient, vers le sol ou la pointe de l'écu.

Abîme. Centre de l'écu (I, 11, A.)

Abouté: se dit de quatre mouchetures d'hermine posées en croix (V, 1^{er} rang, 9)

Accolé: se dit: 1^o de deux écus qui se joignent, comme, par ex., ceux de deux époux; — 2^o de losanges, fusées et mâcles qui se touchent de leurs flancs (III, 58, 59); — 3^o d'un cep de vigne rampant contre son échelas; — 4^o d'une colonne environnée d'un serpent (V, 13^e rang, 9.)

Accompagné: se dit de pièces qui en ont d'autres près d'elles (II, 2, 27, 28, 30, 31, 33, 34, 35, 39, 49; III, 9, 49, 62; IV, 25)

Accorné: exprime l'émail des cornes des animaux et principalement de celles du bétail.

Accosté: se dit: 1^o du pal, de la bande ou de la barre, lorsqu'elles sont accompagnées de figures rangées dans la même direction que ces pièces (I, 51); — 2^o de deux figures placées côte à côte.

Accroupi. Terme pour les animaux sauvages quand ils sont assis, ainsi que pour les lièvres, lapins et écureuils au repos.

Acculé: se dit: 1^o d'un cheval cabré; — 2^o d'une licorne assise qui lève ses pattes de devant; — 3^o de deux croissants dont le premier est montant et le second versé; — 4^o de deux canons, dont l'un est tourné à dextre et l'autre à senestre.

Adextré: 1^o ce terme s'emploie des figures qui en ont une ou plusieurs autres à leur côté dextre; — 2^o c'est le nom d'une section héraldique qui produit un pal placé au côté dextre de l'écu (I, 53.)

Adossé: se dit de deux animaux ou objets que se tournent le dos (IV, 23.)

Affaissé: se dit d'une fasce ou bande courbée vers la pointe de l'écu (II, 11.)

Affronté. C'est le contraire d'adossé. On le dit d'animaux ou objets qui se regardent (II, 27.)

Affûté: se dit de l'émail de l'affût d'un canon.

Agité: se dit de la mer lorsque l'ombre des ondes est d'un autre émail que l'eau.

Agneau. Cet animal, ordinairement passant, prend le nom d'*agneau pascal*, ou *agnus Dei*, quand il tient une bannière d'argent chargée d'une croix de gueules (IV, 18.)

Aigle (IV, 19). L'aigle sous sa forme naturelle est très-rare en armoiries et s'appelle *aigle de profil*, de ce qu'on la met de profil. En langue héraldique l'aigle est du genre féminin.

Aigle éployée. Aigle à deux têtes. (IV, 22.)

Aigle au vol abaissé. Aigle dont le bout

des ailes se dirige vers la pointe de l'écu (IV, 20.)

Aiguisé: se dit des pièces héraldiques dont le pied est effilé.

Ailes, v. Vol et Demi-vol (Comp. **Anges.**)

Aire. Nid du pélican.

Ajouré: se dit des fenêtres d'une tour ou autre édifice, lorsqu'elles sont d'un autre émail que la bâtisse. Ce terme est encore employé quand le champ ou une pièce est percée d'une ou de plusieurs ouvertures; dans ces cas la forme de l'ouverture doit être indiquée. Ainsi on peut avoir une croix ajourée en carré, un champ ajouré en chef de trois pièces carrées, etc.

Ajusté: se dit d'une flèche posée sur la corde d'un arc tendu.

Aleçon. Oiseau représenté dans son nid flottant sur les ondes

Alérions. Aiglettes sans bec ni pattes (V, 12^e rang, 25.)

Alésé: se dit des pièces héraldiques raccourcies de manière à ce qu'elles ne touchent plus les bords de l'écu (II, 53.)

Allumé: indique l'émail des yeux des animaux et des flammes d'un bûcher ou flambeau.

Ancolie. Espèce de fleur (V, 7^e rang, 4.)

Angenne. Fleur imaginaire (V, 6^e rang, 9.)

Anges. On les représente sous la forme de jeunes filles, revêtues de longues robes dites *dalmatiques*. En langage héraldique on ne dit jamais *vol* en parlant des ailes d'un ange.

Anille. Fer-de-moulin comme on le représente communément dans les armes hors des Pays Bas (V, 10^e rang, 21.)

Anille à l'antique. Barre de fer crochue qui sert à maintenir la solidité d'une maçonnerie (V, 9^e rang, 30.)

Animé. Terme employé quelquefois au lieu d'*allumé*, pour indiquer l'émail des yeux des animaux.

Annelet. Petit anneau (V, 8^e rang, 2.)

Antelope héraldique. On n'en trouve d'exemple que dans les armoiries anglaises (V, 13^e rang, 10.)

Appaumé: indique qu'on voit la paume d'une main ouverte.

Appointé: se dit d'objets qui se touchent de leur pointe, tels qu'épées, chevrons, losanges, etc. (II, 38; III, 55.)

Aquilon. Représenté sous la forme d'une tête d'enfant soufflant avec violence.

Arc-en-ciel. Il faut l'exprimer lorsqu'il est composé d'autres émaux que d'or, de gueules, de sinople et d'argent (III, 62, 63.)

Argent. Un des deux métaux employés en armoiries, indiqué en gravure par une surface unie sans aucune hachure (I, 35, B.)

Argus. Tête humaine; couverte entièrement d'yeux humains.

Armé: se dit de l'émail des ongles des animaux sauvages. Ce terme est encore employé pour

désigner l'émail du fer des flèches lorsqu'il diffère de celui du fût, ainsi que pour indiquer qu'un homme de guerre est revêtu d'une armure ou qu'un bras est couvert de brassards ou une jambe de cuissards.

Arraché: se dit des arbres dont on voit les racines et des têtes d'animaux séparées du corps qui montrent des lambeaux de chair.

Arrêté: se dit d'un animal qui, sans faire aucun mouvement, est posé sur ses quatre pattes.

Arrêts de lance. Plaques dont les lances de tournoi étaient munies, afin de garantir la main

du combattant contre les coups de son ennemi (V, 11^e rang, 30.)

Arrière-main. Main dont on voit le dos.
Assis: se dit des animaux domestiques; pour les animaux sauvages on se sert, dans le même sens, du terme *accroupi*.

Avant-mur. Pan de muraille appartenant à une tour ou château (V, 4^e rang, 6.)

Azur. Nom héraldique de la couleur bleue, représentée en gravure par des traits horizontaux (I, 35, D.).

B.

Badelaire. Sabre large et recourbé.

Bague. Anneau destiné à être porté au doigt et ordinairement *châtonné* d'un rubis ou d'une autre pierre précieuse (V, 8^e rang, 3.)

Bailonné: indique que les animaux ont un bâton entre les dents.

Baliste. Ancien instrument de guerre (V, 12^e rang, 14.)

Bande. Pièce héraldique (II, 14.)

Bande (en): se dit: 1^o d'objets qui suivent la direction des lettres D A I (I, 11. Comp. III, 66); — 2^o d'une pièce longue posée dans la direction de la bande (IV, 1.)

Bandé. Couvert de bandes en nombre pair (II, 20.) On se sert encore de cette expression pour indiquer que les têtes de More ont un ruban qui leur passe sur les yeux.

Banderole. Petit drapeau long et peu large, terminé en pointe.

Bar. Espèce de saumons, ordinairement posés en pals au nombre de deux, et adossés.

Barbé: se dit de l'émail de la barbe des coqs et dauphins.

Bardé: se dit d'un cheval caparaonné.

Barre. Pièce héraldique (II, 15.)

Barre (en): se dit: 1^o d'objets qui suivent la direction des lettres E A I (I, 11); — 2^o d'une pièce longue posée dans la direction de la barre.

Barré. Couvert de barres en nombre pair.

Barroque (en): se dit d'animaux qui, servant de supports, sont passants et semblent sortir de derrière l'écu.

Bastillé: se dit de pièces dont le bord inférieur est muni de créneaux (I, 24.)

Bastogne. Bande alésée en chef.

Bataillé: se dit d'une cloche qui a son battant d'un autre émail.

Bâtons noueux (II, 18.)

Becqué: indique l'émail du bec des oiseaux (IV, 19, 20.)

Beffroi. Le vair prend ce nom quand il contient moins de liras et de pièces que d'ordinaire.

Bélier. Cet animal se distingue des agneaux et brebis par ses cornes tournées en volute.

Bélier militaire. Ancien instrument de guerre (V, 12^e rang, 13.)

Béquilles de St. Antoine (Fauou taf). V, 1^{er} rang, 5.

Besant. Monnaie d'or ou d'argent, sans empreinte (II, 12, 65.) Elle est *figurée* quand une face humaine est tracée sur sa surface.

Besant-tourteau. Composé d'un métal et d'une couleur, il a la forme d'un besant et se trouve toujours dans un champ de couleur (II, 28; III, 31.)

Besanté: se dit d'un champ ou objet semé de besants.

Billette. Meuble héraldique (III, 49.)

Billeté: indique d'abord qu'un champ ou objet est semé de billettes (IV, 6), et ensuite qu'un champ est entièrement couvert de billettes, comme dans un losangé il est entièrement couvert de losanges.

Bisse. Nom du serpent lorsqu'il est enroulé et que son corps fait plusieurs noeuds (V, 13^e rang, 7.)

Boeuf. Cet animal se reconnaît à sa queue pendante. Le taureau la porte relevée au-dessus

de son dos. Chez la vache elle est étendue le long de ses hanches.

Bonnets à l'antique (ou Bonnets albanais). Bonnets retombant sur le dos et terminés en une pointe, communément ornée d'une houppie (V, 8^e rang, 24.)

Bordé: se dit des pièces dont les bords sont d'un autre émail que le reste.

Bordure. Pièce héraldique (II, 65, 66); — composée (II, 70); — contre-composée (II, 5); — crénelée (II, 67); — denticulée (I, 53); — échan-crée (II, 69); — engrêlée (II, 68); — de l'un en l'autre (III, 7.)

Bouclé: se dit: 1^o de l'annelet qui se trouve ordinairement au collier des chiens; — 2^o de l'anneau qu'on voit souvent passé dans les narines du bœuf ou du buffle.

Boules. Disques ombrés comme s'ils avaient du relief (III, 53.) Quand la surface est plane, ce sont des tourteaux. Dans l'exemple cité on peut voir la différence entre les boules et les tourteaux, qui s'y trouvent représentés dans le même champ (Comp. IV, 24.)

Bourdon de pèlerin (V, 8^e rang, 13.)

Bourlet. Nom du toril qui couvre ordinairement les casques non-couronnés.

Bourse. Bourse de cuir, assez fréquente dans les armoiries anglaises, qui servait autrefois à puiser de l'eau (V, 11^e rang, 5, forme actuelle dans les armes; 1-4, formes antiques.)

Bouterolle. Meuble qu'on regarde comme le bout d'un fourreau d'épée, mais qui probablement représente une feuille de nénuphar (V, 11^e rang, 27.)

Boutoir. Le bout du nez d'un sanglier.

Boutonné: se dit: 1^o du cœur d'une rose; — 2^o des boutons qu'on voit quelquefois entre les feuilles d'une fleur-de-lis, qui dans ce cas reçoit le nom de *fleur-de-lis épanouie*; — 3^o des boutons aux vêtements d'une figure humaine.

Brebis. Toujours on la représente *paissante*, c'est-à-dire avec la tête baissée comme pour prendre sa nourriture. Cette attitude la distingue du mouton qui porte la tête levée.

Brétessé (I, 25, 53.)

Bréteasé et contre-bréteasé (I, 26; III, 9.)

Bris d'huïs. Verrou (V, 10^e rang, 24.)

Brisé: se dit: 1^o des objets rompus; — 2^o des armoiries dans lesquelles une différence a été introduite.

Brisure. C'est le moyen par lequel on introduit une différence dans les armes. Le tableau I, 33, indique les différents objets qu'on peut ajouter aux armoiries, afin de distinguer les diverses branches d'une maison.

Brochant: se dit d'une pièce qui passe sur une autre (II, 11, 41; IV, 3.)

Brosse (V, 8^e rang, 26.)

Broyes (V, 11^e rang, 20.)

Burclé. Nom du fascé lorsqu'il a dix pièces au moins.

Barèle. Fasce réduite à la moitié de son épaisseur.

Buste. Moitié supérieure d'un corps humain, représenté sans bras (IV, 37). Lorsqu'on voit des restes de bras, le buste est *aux bras mutilés ou coupés*.

Bute. Outil des maréchaux-ferrants (V, 11^e rang, 18.)

C.

Cablé: signifie qu'un objet semble formé de cordes tortillées.

Caducée. Bâton ailé de Mercure.

Calice. (V, 9^e rang, 22.)

Canette. Petit oiseau, espèce de canard.

Cannelé (I, 21; II, 33.)

Canton. Pièce héraldique (III, 9.)

Cantons de l'écu (I, 11.): canton dextre du chef, D; canton senestre du chef, E; canton dextre de la pointe, H; canton senestre de la pointe, I.

Cantonné: se dit: 1^o d'une croix ou d'un sautoir, qui, dans ses angles, est accompagné d'autres objets (II, 49, 53, 60); — 2^o de quatre figures, posées dans les quatre cantons de l'écu; — 3^o d'une figure posée en abîme et accompagnée de quatre objets posés dans les quatre cantons.

Carnation. Ainsi s'appelle en blason la couleur naturelle du corps humain ou de ses parties.

Carreaux. Objets carrés (III, 14.)

Cartouche. Cadre sculpté de forme ovale dans lequel on place un écusson.

Casque. (V, 2^e rang, 8—19.)

Caudé: indique l'émail de la queue d'une comète.

Cep de vigne. Rameau d'une vigne.

Ceps ou Fers de prisonnier (V, 10^e rang, 7.)

Cerclé: se dit de l'émail des cercles d'un tonneau.

Cerf. On le dit *élané* (IV, 16) lorsqu'il est courant; *grimpant*, lorsqu'il se dresse sur ses pieds de derrière; *en repos*, lorsqu'il est couché.

Chabots. Petits poissons, ordinairement posés verticalement.

Champ. Surface de l'écu, sur laquelle sont représentés les différents émaux et meubles qui constituent une armoirie.

Champagne. Pièce héraldique (IV, 8.)

Chantant: se dit du coq qui a le bec ouvert.

Chapeaux. Chapeau ordinaire (V, 2^e rang, 23); — pyramidal (V, 2^e rang, 22); — de tournoi (V, 2^e rang, 24.)

Chapelet. Nom qu'on donne aux couronnes de feuillage et aux rosaires.

Chapé. Rebattement (III, 24—26.)

Chapé-chaussé (III, 36.)

Chapé-ployé (III, 30.)

Chaperonné: se dit du faucon dont la tête est couverte d'un chaperon.

Chargé: se dit d'une pièce sur laquelle est posée une autre pièce. (I, 49, 62; II, 14, 15, 55, etc.)

Châteaux (V, 4^e rang, 7—10; 5^e rang, 1—5.)

Chaudière (V, 9^e rang, 13.)

Chaussé (I, 52.)

Chausse-trapes. Objets qu'on semait sur les routes à l'approche de l'ennemi afin de blesser les pieds de ses chevaux (V, 8^e rang, 27.)

Chef. Pièce héraldique (I, 48.) Chef retrait ou rétréci (aussi appelé *comble*): se dit d'un chef qui n'a que la moitié de la hauteur ordinaire.

Chef (en): se dit d'objets posés sur la ligne D B E (I, 11.)

Chérubins. Anges qu'on représente sous la forme de têtes d'enfants avec deux ailes.

Cheval (IV, 14.)

Chevelé: se dit des cheveux lorsqu'ils sont d'un autre émail que la tête.

Chevillé: se dit des dagues de la ramure d'un cerf.

Chevron. Pièce héraldique (II, 27, 28, 30, 32.) — Chevron abaissé (I, 49; II, 35); — alésé (II, 34); — appointé (II, 38); — cannelé (II, 33); — chargé (II, 30); — couché (II, 40); — écimé (II, 31); — entrelacé (II, 36, 37); — ployé (II, 39); — renversé (II, 41); — rompu (II, 47, 48.)

Chevron (en): se dit d'objets qui suivent la direction des lettres F H I (I, 11.)

Chevron (Posé en): se dit de deux pièces longues posées de telle manière qu'elles forment ensemble un chevron.

Chevronné. Rebattement. (II, 44.) — Chevronné renversé (II, 46.)

Chicot. Synonyme d'*Escot*; v. ce mot.

Chimère. Etre chimérique (V, 14^e rang, 7.)

Choucas. Espèce de corneille, très-fréquente dans les armes des familles du comté de Cornouailles, en Angleterre.

Chouette. Espèce de hibou qui a la tête toujours posée de front.

Cimiers. Ce sont les objets qu'on porte sur le casque (IV, 36—44.)

Cintré: se dit des cercles qui environnent l'objet qu'on nomme *monde* (V, 8^e rang, 10.)

Clairevoies. Espaces vides dans le fretté ou le papelonné.

Claricoorde. Objet considéré par quelques-uns comme un instrument de musique, par d'autres comme un étui pour la lance du chevalier (V, 8^e rang, 11.)

Clariné. Terme pour les animaux qui portent une sonnette au cou.

Cloué: se dit d'un objet dans lequel sont enfoncés des clous dont on ne voit que la tête.

Coeur. Le *coeur* héraldique est représenté sous la forme que nous lui connaissons dans les cartes à jouer (II, 31.) Le *coeur humain* en diffère par un petit tuyau qui s'élève de la partie supérieure (V, 9^e rang, 13.)

Col de cygne. Nom qu'on donne à une tête et col de cygne (V, 13^e rang, 2.)

Collet. Nom de la tige de fer à laquelle se trouve attachée la molette d'un éperon (V, 11^e rang, 33.)

Colleté: se dit: 1^o des animaux qui portent des colliers (I, 38); — 2^o d'une molette d'éperon attachée à une tige dite *collet*; — 3^o d'un sanglier qu'un chien arrête par les oreilles ou par le cou.

Colonnes. Dans les armoiries on en trouve de toute sorte. La famille néerlandaise de ZUYLEN porte, ainsi que les maisons qui en sont issues, des meubles qu'on appelle colonnes (*zuilen*), mais qui ont bien plus l'air de deux chapiteaux de colonnes de l'ordre ionique joints par leurs bases (V, 5^e rang, 8.) Dans les armes de la branche de cette famille, établie en Bavière, ces objets ont plus de conformité avec de véritables colonnes (V, 5^e rang, 9.)

Comble. Nom du chef réduit au tiers de sa hauteur ordinaire.

Composé. Composé d'un rang de carreaux nommés *compos* (II, 51, 70; III, 13.)

Comète. Cet astre est représenté sous la forme d'une étoile à six ou huit rais, dont un s'allonge en queue ondoyante.

Contourné: se dit des animaux ou objets qui regardent le flanc senestre de l'écu.

Contre-appaumé: se dit d'une main dont on voit le dos.

Contre-bandé (II, 21.)

Contre-chevronné (II, 45.)

Contre-composé (II, 5.)

Contre-écartelé: se dit d'un écu écartelé dont les quartiers sont écartelés de nouveau.

Contre-hermine. Fourrure employée en blason, formée de l'hermine ordinaire par la substitution des émaux. Dans le contre-hermine le champ est de sable et les queues sont d'argent.

Contre-palé. Dans ce rebattement chaque pal est composé pour la moitié de métal, et pour l'autre moitié de couleur (I, 60). — De la même manière le *contre-fascé* est un rang de fascés composés chacune de métal et de couleur (II, 6.)

Contre-passant. Terme qu'on emploie lorsque de deux animaux, placés l'un au-dessus de l'autre, l'un passe à dextre et l'autre à senestre.

Contre-vair. C'est un vair dans lequel les clochettes d'azur se joignent par les bases (I, 34, C). *Contre-vairé* se dit lorsque le contre-vair est composé d'autres émaux que d'argent et d'azur.

Coq. Toujours représenté de profil, il est *chantant* lorsqu'il a le bec ouvert, *hardi* lorsqu'il lève la patte. Il peut être *becqué*, *crêté*, *barbé* et *membre* d'un autre émail que celui de son corps. Quand il fait la roue comme un paon, on l'appelle *coq en amour*.

Coquerelles. Noix dans leurs gousses (V, 7^e rang, 14.)

Coquilles (IV, 30.)

Cors. Il y en a de trois sortes: les *grâliers*, les *cors-de-chasse* et les *huchets* (v. ces mots.) L'embouchure des cors se trouve dans l'écu à senestre; au cas contraire, le cor est contourné.

Cor-de-chasse: se distingue du huchet par son lien ou attache (IV, 2.)

Cordé. Terme qu'on emploie pour les arcs et les instruments de musique, lorsque les cordes sont d'un autre émail.

Cordelière. Corde nouée dont les veuves entourent leur écu.

Cormoran. Grand oiseau de mer, communément représenté au naturel.

Cornière. Anse de coffre (V, 10^e rang, 13.)

Cotice. Bande réduite à la moitié ou au tiers de son épaisseur ordinaire (I, 36.) Lorsque c'est la barre qui a été réduite de cette manière, on l'appelle *cotice en barre*.

Cotice. Couvert de cotices en nombre pair. — Ce terme s'emploie encore d'une pièce héraldique posée entre deux cotices qui suivent la même direction que cette pièce, par ex.: une bande ou fasce coticee, un chevron coticee, etc.

Côtoyé. Synonyme d'*accosté*.

Couléssé: se dit d'une tour ou château dont la herse est baissée.

Coupe. Espèce de gobelet. Munie d'un couvercle, elle est *couverte* (V, 9^e rang, 21.)

Coupé: se dit: 1^o d'un écu divisé en deux parties égales au moyen d'un trait horizontal (I, 37, 38); — 2^o des têtes d'animaux qui semblent séparées du corps au moyen d'un instrument tranchant.

Coupé alternativement: se dit de deux ailes (vol) ou de deux proboscides, qui, servant de cimier, sont coupées de telle manière que l'émail qui occupe la première place sur l'objet qui se trouve à dextre, occupe la seconde place sur celui à senestre; l'émail du second compartiment à dextre doit se retrouver sur le premier à senestre (IV, 39.)

Coupé en chevron. Section héraldique qu'on voit fréquemment dans les armes anglaises. Le champ est divisé en deux parties au moyen d'un trait en forme de chevron (III, 27.)

Coupeau. Quand il s'agit d'un rocher ou d'une colline, il faut exprimer le nombre de ses coupeaux ou sommets.

Couronnes (V, 3^e rang, 5--14.)

Cousu: se dit de toutes les pièces héraldiques de métal sur métal, ou de couleur sur couleur.

Couvert: se dit 1^o d'une tour qui a un toit pointu; — 2^o d'une coupe munie d'un couvercle (V, 9^e rang, 21.)

Crampon. Espèce de croc (II, 11.)

Craucelin. Ce meuble se met toujours en bande (II, 19.)

Crémaillères (V, 10^e rang, 14--18.)

Crénelé (I, 23.)

Créquier. Premier sauvage (V, 6^e rang: 2, créquier dans les armes françaises; 6, créquier dans les armes allemandes.)

Crête. Dans les cimiers allemands quelques animaux et objets sont ornés d'une crête le long de leur dos (V, 13^e rang, 1.)

Crété: se dit de la crête que les coqs, dauphins, etc. portent sur leur tête.

Cri. C'est l'ancien cri de guerre. Communément ou le voit inscrit sur un listel flottant au-dessus du cimier.

Croc ou crochet (V, 10^e rang, 19.)

Croisé: se dit des objets qui portent une croix.

Croisettes. Petites croix (I, 61.)

Croison. Traverse d'une croix.

Croissant (II, 30, 31, 38; III, 27.) Lorsque

les cornes du croissant sont dirigées vers le chef, il est *montant*, ce qu'il n'est pas nécessaire d'indiquer; avec les cornes vers la pointe de l'écu, il est *versé*. On le dit *tourné* lorsque ses cornes regardent le flanc dextre, et *contourné* lorsqu'elles se dirigent vers le flanc senestre.

Croix (II, 49.)

— *d'Alcantara* (V, 1^{er} rang, 10.)

— *alésée* (II, 53.)

— *ancrée* (II, 60; IV 43.)

— *barbée* (V, 1^{er} rang, 16.)

— *bourdonnée* (V, 1^{er} rang, 13.)

— *de Bourgogne.* Synonyme de *Sautoir*.

— *cablée* (V, 1^{er} rang, 25.)

— *de Calatrava.* Elle a la même forme que la *Croix d'Alcantara*.

— *de Calvaire* (V, 1^{er} rang, 2.)

— *cléchée, vidée et pommelée* (II, 63.)

— *de douze pointes* (V, 1^{er} rang, 22.)

— *écotée* (II, 59.)

— *entée* (II, 50.)

— *étoilée* (II, 64.)

— *fichée.* Croix dont le pied est effilé.

— *fleurdelisée* (V, 1^{er} rang, 17.)

— *fleuronnée* (V, 1^{er} rang, 18.)

— *fourchetée* (V, 1^{er} rang, 19.)

— *grecque* (II, 58.)

— *gringolée.* Croix dont chaque branche se termine en deux têtes de serpent.

— *guivrée.* Celle dont chaque branche se termine en une seule tête de serpent.

— *haussée.* Synonyme de *Croix de Calvaire*.

— *herminée* (V, 1^{er} rang, 9.)

— *de huit pointes* (V, 1^{er} rang, 21.)

— *de Jérusalem.* C'est une croix potencée et alésée, cantonnée de quatre petites croix pareilles.

— *latine* (V, 1^{er} rang, 1.)

— *de Lorraine* (V, 1^{er} rang, 6.)

— *de Malte* (V, 1^{er} rang, 11.)

— *nillée* (II, 61.) C'est une croix ancree séparée en quatre pièces.

— *patriarcale.* Synonyme de *Croix de Lorraine*.

— *patée* (II, 54.)

— *pleine ou simple.* Quelquefois on donne ce nom à la croix ordinaire (II, 49.)

— *pommelée.* Synonyme de *Croix bourdonnée*.

— *portée:* se dit d'une croix penchée dans l'écu.

— *de potence* (*tau, taf, ou béquille de St. Antoine*), V, 1^{er} rang, 5.

— *potencée* (II, 56.)

— *recrocelée* (V, 1^{er} rang, 20.)

— *recroissetée* (V, 1^{er} rang, 3.)

— *recroissetée au pied fiché* (V, 1^{er} rang, 4.)

— *resarcelée.* C'est une croix ordinaire accompagnée d'un trait parallèle à chacune de ses branches.

— *retranchée* (II, 62.)

— *de St. André.* Synonyme de *Sautoir*.

— *de St. Dominique* (V, 1^{er} rang, 24.)

— *de St. Lazare.* Synonyme de *Croix trestlée*.

— *de seize pointes* (V, 1^{er} rang, 23.)

— *des Templiers.* Synonyme de *Croix de Lorraine*.

— *de Toulouse.* Synonyme de *Croix cléchée, vidée et pommelée*.

— *trestlée* (V, 1^{er} rang, 15.)

— *tronçonnée* (V, 1^{er} rang, 12.)

Croix (en): se dit d'objets qui suivent la direction des lettres B K A L C (I, 11.)

Croix (Passé en): se dit de deux pièces longues, l'une posée en pal et l'autre en fasce, l'une brochante sur l'autre.

Cyclamor, ou Orle rond (III, 2.)

D.

Dauphin: dans l'attitude ordinaire, IV, 31; — nageant et contourné, IV, 32; — nageants, l'un sur l'autre, IV, 33.

Décapité: se dit des animaux représentés sans tête.

Dédale: représenté sous la forme de trois haies concentriques (V, 7^e rang, 16.)

Défaillant: se dit d'un objet auquel il manque une moitié. Voyez par ex., V, 7^e rang, 7, une fleur-de-lis défaillante à dextre,

c'est-à-dire qu'il lui manque la moitié dextre.

Défendu: se dit du sanglier et de l'éléphant lorsque leurs dents ou défenses sont d'un autre émail que la tête.

Défense (en): se dit de la licorne qui baisse la tête comme pour se défendre contre un ennemi.

Défenses. Dents des éléphants et sangliers.

Dégarni: se dit d'une épée sans garde.

Dégouttant de sang: se dit quelquefois des membres d'hommes ou d'animaux qui semblent arrachés avec force, ce qui en fait découler le sang.

Démaché: se dit de tout outil ou arme représentée sans le manche qui lui est propre.

Démembre: se dit des animaux privés de leurs pattes.

Demi-vol. On appelle ainsi une seule aile d'oiseau.

Denché (I, 19; II, 24; III, 60.)

Denchure ou **Dentelure**. C'est le nom d'un chef denché, réduit à sa moindre épaisseur.

Dentelé. Synonyme de **Denché**.

Dentéulé: se dit d'une espèce de bordure qui semble composée de créneaux (I, 53.)

Désarmé: se dit d'un animal qui n'a point d'ongles.

Devise. Sentence concise, inscrite sur un listel au-dessous de l'écusson (IV, 39, 41, 42, 43.)

Dextre. Terme héraldique pour indiquer le côté droit.

Dextrochère. Bras dextre depuis l'épaule.

Diadémé: se dit d'une aigle dont la tête semble posée sur un besant d'or qui représente une auréole.

Diamants (V, 7^e rang). Tantôt triangulaires (21), tantôt en forme de losange (22), ils sont toujours taillés à facettes.

Diapré. Espèce de broderie ou d'arabesques qu'on applique quelquefois sur les surfaces unies dans les armoiries (I, 35, R.)

Diffamé: se dit d'animaux privés de leur queue.

Diminué: se dit de pièces héraldiques réduites en largeur.

Divise. Fasce rétrécie, posée en chef de l'écu (II, 20.)

Divisé en chevron. Synonyme de **Coupé en chevron**; v. ce terme.

Doloire. Espèce de hache, ou plutôt couteau, destiné à dépecer les animaux tués à la chasse (V, 11^e rang, 17.)

Donjoné: indique qu'une tour ou château porte des tourelles appelées *donjons*.

Dragon. Etre chimérique (V, 14^e rang, 3). —

Dragon monstrueux. C'est ainsi qu'on appelle un dragon à face humaine (V, 15^e rang, 8.)

Dragonné: se dit d'animaux dont le corps se termine en queue de dragon (V, 15^e rang, 6.)

E.

Ebranché: se dit d'un tronc d'arbre dont on a coupé les branches.

Écaillé: se dit de l'émail des écailles d'un poisson. Dans les armes des comtes de TATTENBACH, en Bavière, on voit une bande (bande écaillée), représentée comme si elle était formée d'écailles de poissons.

Ecartelé: divisé en quatre quartiers (II, 22.)

Ecartelé en équerre. Ecartelé de manière que chaque quartier a la forme d'une équerre (II, 26.)

Ecartelé en sautoir. Ecartelé au moyen de deux lignes diagonales (II, 25.)

Ecartelures. Nom des divisions d'un écu écartelé.

Echaneré. C'est un engrêlé de grande dimension (I, 14; II, 69.)

Echelles d'escalade: V, 12^e rang: forme ordinaire, 17; forme dans les armes des BREHOW, en Prusse, 16.

Echiqueté (III, 10, 12.) Les pièces héraldiques échiquetées ont d'ordinaire deux tires; nous n'indiquerons que les nombres de tires qui en diffèrent.

Écimé: se dit d'un chevron dont la cime est coupée (II, 31.)

Ecorché: se dit d'un animal dont les membres sont de gueules et comme écorchés.

Écot. Bâton avec des noeuds (IV, 5.)

Écoté: se dit de pièces qui ont l'apparence de troncs d'arbre dont les branches sont coupées (I, 16; II, 59.)

Écrans. Objets d'un usage fréquent en Allemagne où elles servent de cimiers. Ce sont des disques, des carrés, des hexagones ou pentagones etc., toujours d'une surface plane où les armoiries se trouvent communément répétées, et souvent ornés de boules ou de plumes aux angles (V, 10^e rang, 8 et 9.)

Écu (I, 1—11 diverses formes.)

Écu (de l'): signifie une répétition de tous les figures et émaux qui se trouvent dans l'écu. Ainsi: «un buste habillé de l'écu» indique que l'armoire entière se trouve répétée sur les vêtements du buste (IV, 37); «un chien colleté de l'écu» porte un collier qui répète les armes; etc.

Écussons. Petits écus, quelquefois employés comme meubles dans les armoiries (II, 49.)

Écusson en abîme. Nom d'un petit écu qui se trouve seul comme meuble dans le centre de l'écu (III, 5.)

Écusson des armes: se dit d'un petit écus-

son ordinairement porté en cimier et qui répète les armoiries auxquelles il sert de cimier (IV, 39.)

Éffaré: se dit d'un cheval cabré.

Éffarouché. Terme pour un chat rampant.

Éffeuillé: se dit d'un arbre sans feuilles, ainsi que d'un épi qui manque des deux feuilles dont sa lige est ordinairement garnie.

Élané. Terme pour un cerf courant (IV, 16.)

Email, plur. **Emaux**. Nom collectif des métaux et couleurs qu'on emploie en armoiries (I, 35.)

Émanche. Figure formée de deux ou plusieurs triangles qui, réunis par leur base, semblent sortir d'un des bords de l'écu (III, 20, 21.)

Émanché: se dit lorsque les triangles sont beaucoup plus longs que les émanches simples et s'approchent du côté opposé (III, 22.) On doit l'indiquer si l'émanché est en pal, en fasce, en bande ou en barre, ce qu'on peut encore exprimer par les termes: parti-émanché, coupé-émanché, tranché-émanché, taillé-émanché.

Émanchure. Petite section dans un des angles supérieurs de l'écu (I, 44.)

Embouté: se dit d'objets dont le bout est d'un émail différent du reste.

Embrassé: à dextre (III, 32); -- à senestre (III, 33.)

Emmanché: s'emploie lorsque les manches d'outils ou d'armes sont d'un autre émail que l'instrument lui-même.

Emmuselé: se dit de l'émail de la muselière qui sert à dompter les ours et autres animaux.

Empenné: se dit des plumes qui garnissent les flèches.

Empiétant: s'applique aux oiseaux de proie qui tiennent quelque oiseau ou autre animal dans leurs serres.

Empoignant: se dit d'une main qui tient quelque objet par le milieu.

Empoigné: se dit: 1^o de flèches réunies en faisceau et retenues par un lien; — 2^o d'un objet quelconque tenu par une main humaine.

Enchaussure. Petite section dans un des angles de la pointe de l'écu (I, 45.)

Enclavé: se dit d'une partition crénelée qui pénètre dans une autre division (I, 39.)

Enelos: se dit d'une pièce entourée d'un trécheur (III, 3.)

Encoché: se dit d'une flèche posée sur la corde d'un arc tendu.

Englanté. Fruité de glands.

Engoulé: se dit d'une pièce héraldique dont

les extrémités se terminent dans des museaux de dragons ou lions.

Engrêlé (I, 13; II, 2, 68.)

Engrêlure. Nom de la bordure réduite à sa moindre épaisseur. Elle est toujours engrêlée.

Enguiché; indique l'émail de l'embouchure des cors et grêliers.

Enquerre (à) ou à enquerir. Terme qu'on emploie pour les armes dites *fausses*, c'est-à-dire celles dans lesquelles on trouve métal sur métal, ou couleur sur couleur.

Ensanglanté; se dit des pélicans qui s'ouvrent la poitrine et des animaux dont le sang coule.

Enté (I, 15; II, 30.)

Entrelacé; se dit des chevrons, croissants, anneaux et autres objets passés les uns dans les autres (II, 36, 37.)

Entretien; se dit de deux ou plusieurs clés dont les anneaux sont passés les uns dans les autres.

Epanoui. Terme qui s'applique à une fleur-de-lis très-orlée qui forme les armes de la ville de Florence (V, 7^e rang, 12.)

Épée. Sa position ordinaire est d'être placée en pal avec sa pointe en haut, ce qu'il n'est pas nécessaire d'indiquer. On la dit *garnie* lorsque la garde est d'un autre émail que la lame.

Épi. On doit, si cela se peut, indiquer l'espèce du grain. L'épi a une feuille recourbée à chaque côté de sa tige. Si ces feuilles lui manquent, il est *effeuillé*.

Épieu. Instrument de chasse (V, 9^e rang, 25.)

Éployé, v. Aigle éployée.

Équipé; se dit d'un vaisseau muni de tous ses agrès.

Équipollé. Espèce d'échiqueté (III, 11.)

Éscarboucle, v. Maïs d'Éscarboucle.

Éscarre. Trait qui sépare un franc-quartier du champ, lorsque ce dernier est du même émail que le premier.

Éssonier. Synonyme de **Trêcheur**; v. ce mot.

Éssorant; se dit des oiseaux qui prennent leur vol. Dans cette attitude leurs ailes sont communément abaissées.

Éssoré; se dit des tours et maisons couvertes d'un toit carré.

Estacade. Travail de fortification, composé de trois pals réunis au moyen d'une poutre horizontale (V, 12^e rang, 19.)

Estrez. Désignation ancienne pour la croix dont les bras n'ont que la moitié de la largeur ordinaire.

Étagé; se dit des diverses couches de feuillage à la cime d'un arbre; ainsi l'on trouve en armoiries des arbres doublement et triplement étagés.

Étai. Chevron diminué.

Étété. Synonyme de **Décapité**.

Étoile (I, 44; II, 31, 33, 39, 42, 57; III, 62, 66; IV, 25, 36.) Le nombre de leurs rais doit être indiqué. On trouve des étoiles *rayonnantes*, c'est-à-dire dont les rais sont ondoyants (III, 6.) Dans la plupart des pays les étoiles ordinaires sont représentées avec six rais; dans cet ouvrage nous n'en exprimerons le nombre que lorsque les étoiles en ont plus ou moins de six.

F.

Failli; se dit, par ex., d'un pal qui, partant du bord supérieur, n'atteint pas le bord opposé et s'en arrête à peu de distance.

Falot. Corbeille de fer posée sur les créneaux d'une forteresse, dans laquelle les assiégés entassaient des matières inflammables pour avertir leurs alliés et implorer leur secours. On en trouve avec et sans manche (V, 12^e rang, 10, 11.)

Fanal (V, 12^e rang, 13.)

Fanon. Synonyme de **Manipule**; v. ce mot.

Fasce. Pièce héraldique (I, 61-63; II, 32.)

Fasce (en); se dit 1^o d'objets placés dans la direction des lettres K A L (I, 11; III, 57); — 2^o d'une pièce longue posée horizontalement.

Fascé. Rebattement (II, 3, 8.)

Fascés noués. Fascés qui s'élargissent vers le milieu (II, 12, 13.)

Faux écu. Nom qu'on donne à une orle de si petite dimension qu'elle ressemble à un écusson en abîme représenté au trait (III, 4.)

Fer-de-moulin (V, 10^e rang, 20.)

Fermail, V, 11^e rang: fermail rond, 6; — ovale, 7; — carré, 9; — en losange, ou fermail à l'antique, 3.

Feuillé; indique l'émail des feuilles d'un arbre ou d'une plante.

Feuille de nœuphar. Feuille d'une plante aquatique (V, 7^e rang, 2.)

Fiché; se dit des pals ou croix qui ont le pied aiguisé (V, 1^{er} rang, 4.)

Figuré; se dit des lunes, croissants et autres pièces qui portent les traits d'un visage humain.

Fil. Nom de la traverse d'un lambel, à laquelle les pièces triangulaires sont suspendues.

Filet. Nom qui s'applique aux barres, bandes et croix réduites à leur moindre épaisseur. Alors on dit: «filet en bande,» «filet en croix,» etc.

Filière. Diminution de la bordure, dont elle n'a que le quart.

Flanchis. Petits sautoirs, toujours employés en nombre.

Flancs de l'écu; ce sont les bords de l'écu à dextre et à senestre.

Flanqué en rond (III, 6, 7.)

Fleur-d'isalgue (V, 7^e rang, 13.)

Fleur-de-lis (II, 2, 27; III, 30, 31, 58); — épanoui (V, 7^e rang, 12); — au pied coupé ou nourri (III, 8.)

Fleurdelisé; se dit des pièces dont les extrémités se terminent en fleur-de-lis.

Fleur-de-néflier (V, 7^e rang, 3.)

Fleuri; se dit des plantes dont les fleurs sont d'un autre émail.

Fleuronné (II, 1; III, 3.)

Fleurons. Nom des feuilles qui se trouvent sur le cercle d'or des couronnes.

Flotté; se dit des rivières dont la surface est ridée.

Foi. Deux mains jointes (I, 37.)

Forces. Ciseaux, distingués en *forces ordinaires* qui ont des bouts carrés (I, 10^e rang, 22), et en *forces de longueur* qui ont des pointes (I, 10^e rang, 23.)

Fourchée ou fourchue; se dit de la queue du lion quand elle est fendue en deux bouts.

Franc-quartier (III, 8.)

Frette (III, 50.)

Fretté (III, 51.) — Des pièces longues, par ex. des lances, peuvent également être frettées, c'est-à-dire entrelacées à la manière d'un fretté.

Fruité; se dit d'un arbre chargé de fruits d'un autre émail.

Furieux. Terme pour le taureau et la licorne, dressés sur leurs pieds de derrière.

Fusée. Meuble héraldique (III, 57-59.)

Fuselé. Rebattement (III, 48.)

Futé; indique l'émail du fût d'un arbre ou du bois d'une flèche.

G.

Gai; se dit d'un cheval sans harnais.

Galère. Navire antique, assez fréquent dans les armes écossaises. Les voiles sont toujours fermées (V, 10^e rang, 10.)

Garni; s'emploie pour indiquer l'émail de la garde d'une épée, ou celui des filets d'or ou d'argent qui bordent une armure.

Giron (III, 41.)

Gironné (III, 39, 40); — à l'antique (I, 8.)
Gonfanon. Bannière d'église (V, 8^e rang, 22.)
Gorgé. Terme pour indiquer l'émail de la gorge d'un oiseau.
Gouffre. Tournant d'eau (IV, 4.)
Gouttes. Elles ont la forme des larmes, moins la partie ondoyante.
Goutté. Semé de gouttes.
Grélier. Grand cor de chasse, sans attache (V, 10^e rang, 5.)
Grelot ou Grillet (V, 8^e rang, 1.)
Grenade ou Pomme de grenade (V, 7^e rang, 5.) En blason ce fruit, qui se distingue par une fente perpendiculaire, est dit *ouvert* lorsque cette fente est d'un autre émail.
Grenade de guerre. Petite bombe sans oreilles. Ordinairement elle est allumée (V, 12^e rang, 12.)
Griffon. Etre chimérique (IV, 39.)

Grillé. Terme pour indiquer l'émail des barreaux d'un casque.
Grillet. Synonyme de **Grelot**.
Grilleté: se dit des faucons, etc. qui ont des grelots attachés à leurs pattes.
Grimpant. Terme dont on se sert au lieu de *rampant*, quand il s'agit du cerf.
Gringolé. Terme pour les pièces héraldiques qui se terminent en têtes de serpent.
Grue. Oiseau qu'on représente toujours avec une pierre, dite *vigilance*, qu'il tient en sa patte levée (IV, 38.)
Gueules. Nom héraldique de la couleur rouge, représentée en gravure par des traits verticaux (I, 35, C.)
Guidon. Espèce de pennon fendu sur la moitié de sa longueur.
Guivre. Nom qu'on donne au serpent quand il est représenté engloutissant un enfant.
Gumène. Nom du câble d'une ancre.

H.

Habillé: se dit 1^o d'un vaisseau dont les voiles sont d'un autre émail que la coque; — 2^o des figures humaines, pour indiquer l'émail des habits dont elles sont revêtues.
Hachements. Nom qu'on donne quelquefois aux lambrequins.
Haches. Elles sont représentées sous la forme commune (III, 70.) Les *haches d'armes* ont une pointe de fer opposée au fer de la hache (V, 11^e rang, 28.)
Hachures. On appelle ainsi les traits au moyen desquels les émaux sont indiqués dans la gravure.
Hamaide. Espèce de herse sarasine, dont la forme a été tellement dénaturée qu'on la représente aujourd'hui comme trois poutres horizontales, posées l'une au-dessus de l'autre (V, 12^e rang, 22.)
Hanap. Espèce de coupe double (V, 9^e rang, 24.)
Hardi: se dit du coq qui lève une patte.
Harpie. Etre chimérique (V, 15^e rang, 1.)
Haussé: s'applique aux pièces placées plus

haut dans l'écu que ne le comporte leur position ordinaire (II, 17.)
Hérissé: se dit d'une étoile qui a entre ses rais une multitude de petits traits en guise de rayons.
Hérissonné. Terme pour un chat ramassé et accroupi.
Hermine. Fourrure qui consiste en un champ d'argent semé de mouchetures de sable (I, 34, A.)
Herse: — de labour triangulaire (V, 11^e rang, 16); — arrondie en bas (V, 11^e rang, 15.)
Herse sarasine (V, 12^e rang, 18.)
Hersé: se dit d'un château ou d'une tour dont la herse est baissée.
Hie. Instrument à paver (V, 10^e rang, 25), qu'on ne trouve que dans les armes de la maison de DAMAS JOGANCY.
Housseaux, Houssettes ou Housilles. Espèce de bottes qui sont souvent éperonnées.
Huchet. Cor sans attache (V, 10^e rang, 6.)
Hure. Tête de sanglier ou de dauphin, toujours posée de profil.
Hydre. Dragon à sept têtes.

I.

Immortalité. Nom du bûcher sur lequel le phénix se laisse consumer par les flammes (IV, 34.)
Isalque. Fleur formée de cinq trèfles dont les liges traversent une espèce de croissant versé (V, 7^e rang, 13.)

Issant: se dit des figures d'hommes ou d'animaux dont on ne voit que la moitié supérieure et qui semblent sortir de quelque autre pièce (IV, 38, 41.)

J.

Jumelles. Nom de fascés fort minces, toujours employées en paires. La position horizontale leur est propre (II, 3.) Lorsqu'elles sont posées

dans une autre direction, on doit l'indiquer, car il y en a qui se trouvent posées en bandes ou passées en croix, en sautoir, etc.

L.

Laes d'amour. Corde entrelacée (V, 2^e rang, 1)
Lambel. Pièce distinctive que les aînés de famille introduisent dans les armes du vivant de leur père (I, 33, première case.) Le nombre ordinaire de pendants est de trois; celui qui en diffère doit être exprimé.
Lambrequins. Pièces d'étoffe découpées qui ornent le casque (IV, 36--44.)

Lampassé: indique l'émail de la langue des animaux sauvages.
Lance de tournoi (V, 11^e rang, 29.)
Langué: se dit de l'émail de la langue des oiseaux.
Larmes (V, 8^e rang, 7.)
Léopard. Nom héraldique d'un lion passant qui a la tête posée de front (IV, 9.)

Léopard lionné. Nom héraldique d'un lion rampant qui a la tête posée de front (IV, 6.)

Léopard (Têtes de), v. Têtes de léopard.

Lévé: se dit de l'ours dressé sur les pieds de derrière; — de des ailes d'un oiseau qui a le vol ouvert, le bout des ailes dirige vers le chef de l'écu.

Lévrier. Espèce de chien, toujours colleté: il prend le nom de

Levron lorsque le collier lui manque.

Licorne. Être chimérique, représenté sous la forme d'un cheval avec une longue corne sur le front.

Lion. Dans la plupart des cas il est rampant, c'est-à-dire dressé sur les pieds de derrière, ce que pourtant on n'exprime pas, vu que c'est son attitude ordinaire (II, 66, 68, 69.)

Lion léopardé. Nom héraldique du lion passant qui a la tête posée de profil.

N.

Macle. Meuble héraldique (III, 56.)

Mâclé. Entièrement couvert de macles, comme un champ losange est entièrement couvert de losanges.

Maçonné: se dit des traits de séparation entre les pierres d'un édifice (V, 4^e rang, 1, 2, 6, 7, 10; 5^e rang, 1, 5). Quelquefois le champ d'un écu est entièrement couvert du maçonné, qui entre alors dans la classe des Rebattements (III, 60, 61.)

Maillet (V, 11^e rang, 11); — penché (V, 11^e rang, 21)

Main d'aigle. C'est ainsi qu'on appelle un membre d'aigle, à la cuisse duquel se trouve attaché un demi-vol (V, 12^e rang, 28.)

Main bénissante. Main dans l'action de bénir, les deux doigts étendus.

Main jurante. Main qui lève deux doigts.

Malgironné: se dit du gironné qui n'est pas le résultat d'une application régulière des lignes de partition.

Mal-ordonné: se dit de trois objets dont l'un est posé en chef et les deux autres se trouvent posés en pointe de l'écu (— posés 1 et 2.)

Manche mal-taillée. Manche d'habit antique qu'on voit fréquemment dans les armes anglaises (V, 8^e rang, 25.)

Manipule. Vêtement de bras, en usage chez les prêtres (V, 8^e rang, 23.)

Mantelé. Une des divisions de l'écu (III, 28.) On se sert encore de ce terme pour indiquer qu'un animal quelconque est recouvert d'un mantelet.

Mariné: se dit des animaux dont le corps se termine en queue de poisson (V, 13^e rang, 7, 5, 7.)

Marmite. Elle a deux anses et trois pieds (V, 9^e rang, 19.)

Marteaux. On les représente sous la forme commune (V, 11^e rang, 13.)

Martinet. Espèce d'hirondelle qui dans les armes anglaises occupe le rang de la merlette dans celles du continent (I, 35; quatrième case du premier rang, le second oiseau.)

Masqué: se dit d'un animal qui a la tête couverte d'un capuchon.

Massacre. Crâne du cerf sommé de sa ramure.

Masuré: se dit d'un château tombé en ruines.

Mélusine. La sirène reçoit ce nom quand elle se baigne dans une cuve.

Membre d'aigle, membre de griffon,

Lié: se dit d'un ou de plusieurs objets enveloppés d'un ruban.

Lis de jardin. Plante de lys naturelle.

Lisé: se dit de l'émail des bords d'un casque.

Listel ou liston. Ruban sur lequel on inscrit le cri ou la devise.

Longé. Terme pour les faucons ou éperviers qui ont des liens aux pattes.

Lorré: se dit d'un poisson pour désigner l'émail de ses nageoires.

Losange. Meuble héraldique (III, 55.)

Losangé. Rebattement (III, 45.)

Lune. C'est la pleine lune; on la représente comme une figure humaine.

Lunel. Terme pour une figure composée de quatre croissants appointés en forme de rose à quatre feuilles.

etc. On appelle ainsi la patte séparée du corps, coupée ou arrachée à la cuisse.

Membré: se dit de l'émail des pattes d'un oiseau, la cuisse comprise.

Menu-vair. C'est le vair avec un plus grand nombre de fives et de clochettes que d'ordinaire.

Menu-vairé: se dit lorsque le menu-vair est composé d'autres émaux que l'argent et l'azur.

Merlette. Oiseau toujours représenté sans bec ni jambes (IV, 27.), ce qui le distingue de la canette qui, ayant presque la même forme de corps, possède cependant et le bec et les pattes.

Meubles. Nom héraldique des objets de toute sorte qui se trouvent dans une armoirie.

Métaux. En blason, l'or et l'argent sont connus sous le nom des deux métaux.

Mirailé, se dit des cercles et marques rondes qu'on voit sur les ailes des papillons.

Molette. Roue d'un éperon. Communément elle a six rais (V, 11^e rang, 31), ce que nous n'indiquerons pas d'une manière spéciale. On la dit *colletée*, lorsqu'elle est attachée à sa tige de fer (V, 11^e rang, 33.)

Monde. Nom du globe croisé qu'on voit dans les mains des souverains sur les sceaux, et qui sert quelquefois comme meuble dans les armoiries (V, 8^e rang, 10.)

Monstrueux, v. Dragon.

Montant: se dit d'un croissant qui dirige les cornes vers le chef de l'écu. Cependant, dans la plupart des cas il n'est pas nécessaire d'indiquer cette position du croissant, car elle lui est naturelle.

Morailles. Instrument en usage chez les maréchaux-ferrants et qui sert à serrer le nez des chevaux (V, 11^e rang, 20.)

Morné: se dit des animaux représentés sans bec, langue, ongles ni queue. De plus on applique ce terme à un casque entièrement fermé.

Mortaisé. Ligne en forme de queue d'hirondelle (I, 22.)

Mouchetures. Nom des petites queues dont le champ est semé dans la représentation de l'hermine ou du contre-hermine (I, 34, A.)

Mouton. Cet animal est toujours passant.

Mouton à piloter (V, 11^e rang, 10.)

Mouvant: se dit des objets qui semblent sortir d'une pièce ou des bords d'un écu (IV, 8.)

N.

Nacelle. Petite barque qui, dans les armes polonoises, affecte une forme particulière (V, 9^e rang, 25.)

Nageant: se dit des poissons posés en sens horizontal.

Naissant: se dit des animaux qui ne montrent que la moitié supérieure du corps (IV, 7.)

Naturel (au). C'est la couleur naturelle des animaux et des objets inanimés.

Navire. On en voit de tant de genres dans les armoiries, que la forme, le nombre des mâts et des voiles, ou même l'absence de voiles, doivent être indiqués en chaque cas particulier.

Nébulé. En forme de nuées (I, 17.)

Nervé: se dit des nerfs d'une feuille d'arbre lorsqu'ils sont d'un émail différent.

Nombri. Un des points de l'écu (I, 11, G.)

Noué: se dit: 1^o de la queue du lion lorsqu'elle est fourchée et se montre avec des noeuds en forme de houppes; — 2^o de fasces qui s'élargissent vers le milieu (II, 12, 13.)

Nouveux: se dit des écots ou troncs d'arbres qui montrent des noeuds.

Nourri: se dit des fleurs-de-lis dont le pied semble coupé (III, 8.)

Nuagé. Synonyme de **Nébulé.**

Nuée. Lorsque les nuées ne sont pas représentées par la ligne nébulée, elles ont communément la forme naturelle.

O.

Ombre de lion: se dit d'un lion qui n'est que tracé au contour, et au travers duquel se voient les émaux du champ.

Ondé (I, 12; III, 49.)

Onglé: se dit de l'émail des ongles des animaux, à moins qu'il ne s'agisse des animaux carnassiers, auxquels on applique, en ce sens, le terme *armé*.

Oreillé: se dit 1^o des petites pointes qui se trouvent à chaque côté d'une coquille; 2^o des

dauphins dont les oreilles sont d'un autre émail que le corps.

Orle (III, 1); — **rond** (III, 2.)

Orle (en): se dit d'objets qui suivent la direction des bords de l'écu (III, 52.)

Otelles (III, 63.)

Ouver: se dit 1^o des tours et châteaux dont la porte est remplie d'un autre émail que celui de l'édifice lui-même; — 2^o de la pomme de grenade, lorsque la fente perpendiculaire est d'un autre émail que le fruit.

P.

Pairie. Pièce héraldique (III, 15.)

Pairie (en): se dit de pièces posées dans la direction qui est propre au pairie (IV, 2.) — En pairie renversé (III, 53.)

Palissant: se dit de la brebis qui tient sa tête baissée comme pour prendre sa nourriture.

Pal. Pièce héraldique (I, 50—52.)

Pal (en): se dit: 1^o d'objets qui suivent la direction des lettres B F A G C (I, 11; — IV, 11); — 2^o d'une pièce longue posée verticalement.

Palé. Couvert de pals en nombre pair (I, 56, 59.)

Palissé: se dit de pals aiguillés enclavés les uns dans les autres (III, 23.)

Palme. Branche du palmier.

Pamé: se dit du dauphin qui a la hure ouverte et sans langue.

Pampré: se dit des feuilles d'un cep de vigne ou d'une grappe de raisin.

Panaché: se dit d'un casque ou chapeau sommé de plumes.

Panelle. Nom héraldique de la feuille de peuplier.

Paon. D'ordinaire cet oiseau est vu de profil; mais quand il fait la roue, il est *rouant* et posé de front.

Papelonné (III, 37.)

Paré: se dit d'un bras revêtu d'une étoffe.

Parti. Division verticale de l'écu ou d'une pièce (I, 36.)

Partitions. L'on nomme ainsi les divisions de l'écu au moyen de traits en directions diverses.

Passant: se dit des animaux qui marchent et lèvent une patte de devant et une patte de derrière.

Passé en croix ou en sautoir: se dit de deux pièces longues dont l'une passe sur l'autre, de manière à ce qu'elles forment une croix ou un sautoir.

Pavillon. Nom: 1^o de la grande ouverture du cor-de-chasse, qui est quelquefois d'un émail différent; 2^o du baldaquin qu'on voit au-dessus des armes des souverains.

Peautré: se dit de l'émail de la queue des poissons et sirènes.

Pélican. Presque toujours représenté avec ses petits dans son nid, appelé *aire* (IV, 26.)

Pendants. Nom des pièces triangulaires qui forment le lambel.

Péri. Synonyme de *Posé*. On emploie ce terme par rapport aux pièces raccourcies. On dit, par ex.: un bâton péri en bande, c'est-à-dire un bâton posé dans le sens de la bande.

Perronné: se dit quelquefois de la croix latine, représentée sur un perron; autrement dit *Croix de Calvaire*.

Phénix. Oiseau imaginaire, toujours posé de front avec les ailes levées, sur un bûcher qu'on nomme *immortalité* (IV, 34.)

Phéon. Gros fer de flèche, dentelé à l'intérieur. Dans les armes françaises il se montre avec la pointe en haut, dans les armes anglaises avec la pointe en bas (V, 11^e rang, 37.)

Pièces héraldiques. Ce sont des figures formées au moyen de lignes droites, comme le pal, la fasce, la bande, la barre, la croix, le chevron, la bordure, l'orle, le franc-quartier, le canton, etc.

Piété. C'est ainsi qu'on appelle le sang qui découle des blessures que le pélican se fait à la poitrine.

Pignonné: ce qui s'élève en forme de pignon de maison (I, 23, 41.)

Pile. Long triangle mouvant du bord supérieur de l'écu (III, 29.)

Plaine. Champagne qui n'a que la moitié de la hauteur ordinaire.

Plein: se dit d'un champ ou quartier couvert d'un émail uni sans aucune figure.

Pleines (Armes). Ainsi s'appellent les armes portées par le chef d'une maison, dans lesquelles aucune brisure n'a été introduite.

Plié: se dit d'un oiseau dont les ailes ne sont pas ouvertes.

Ployé. Chapé-ployé (III, 30). — Chevron-ployé (II, 39.)

Plumeté: se dit d'un champ entièrement couvert de plumes (III, 38.)

Point du chef. Un des points de l'écu (I, 11, B.)

Point d'honneur. Un des points de l'écu (I, 11, F.)

Pointe. 1^o Nom de la partie inférieure de l'écu (I, 11, C); — 2^o Long triangle qui s'élève de la base de l'écu (III, 29.)

Pointe (en): se dit d'un objet placé au point C. ou de plusieurs objets rangés sur la ligne H C I (I, 11.)

Pointe entée. Pointe qui ne s'élève qu'au nombre de l'écu et qui est souvent ployée (III, 31.)

Points. Ainsi s'appellent les carreaux d'un échiquet ou d'un équipollé.

Pommeté: se dit d'objets terminés de boules à leurs bouts ou à leurs angles saillants (V, 1^{er} rang, 13.)

Porc: se distingue du sanglier par l'absence des défenses.

Posé. Le *lion posé* est un lion arrêté sur ses quatre pattes.

Posé en fasce, en bande, etc.: se dit de pièces posées dans la direction qui est propre à ces pièces héraldiques.

Potence (II, 57.)

Potencé: se dit de figures terminées en potences (II, 56.)

Pourpre. Un des émaux héraldiques, qu'on exprime en gravure par des lignes diagonales de senestre à dextre (I, 35, G.) Le pourpre se met indifféremment sur métal ou sur couleur.

Proboscides. Trompes d'éléphant. Les Allemands portent fréquemment en cimier des cornes de buffle, qu'on représente communément, quoique à tort, sous la forme de proboscides. Pour cette raison nous avons conservé cette désignation dans la description des armoiries. Il est bien entendu toutefois que ces prétendues proboscides ont la signification réelle de cornes. Quand on dit: «deux proboscides, d'or et gueules», cela signifie que la

corne dextre est d'or, la senestre de gueules. «Coupées alternativement d'or et de gueules», indiquerait que la corne dextre est coupée d'or sur gueules, la senestre de gueules sur or.

Prusse (Aigle de). Nom de l'aigle quand elle est de sable, en champ d'argent, becquée et membrée d'or et couronnée d'une couronne royale du même; chacune de ses ailes est chargée d'un demi-cercle trefflé d'or, appelé en allemand *Klee-stengel*. Souvent sa poitrine est chargée du chiffre royal et elle tient dans ses griffes un sceptre, une épée et un monde; seulement, ces attributs ne sont pas indispensables et doivent être indiqués dans chaque cas particulier. — *L'Aigle de Brandebourg* est absolument semblable à celui de Prusse, mais son émail est le gueules.

Q.

Quartefeuille. Fleur à quatre feuilles pointues percée au milieu (V, 6^e rang, 11.)

Quartiers. Divisions de l'écu, produits par deux ou plusieurs traits qui se croisent. (II, 22, 25.)

Quintaine. Meuble qu'on voit dans un très-

petit nombre d'armoiries, et qui consiste en un ceusson attaché à un poteau.

Quintefeuille. Fleur à cinq feuilles pointues, percée au milieu (V, 6^e rang, 10.)

R.

Rais. Ainsi s'appellent les pointes des étoiles.

Rais d'escarboucle (III, 61.)

Ramé: indique l'émail du bois de cerf.

Rangé en chef, en fasce, en bande, etc.: se dit d'objets rangés côte à côte dans la partie de l'écu qui ordinairement est occupée par ces pièces héraldiques (Rangé en chef, IV, 27; rangé en fasce, III, 57; rangé en bande, III, 66.)

Ravissant: se dit du loup portant sa proie.

Rebattements. Nom qu'on donne à des divisions régulières de l'écu au moyen d'un nombre de traits. Telles sont le palé, le fascé, le bandé, le barré, l'échiqueté, le chevronné, le losangé, le plumeté, le fuselé, etc.

Rebrassé: se dit de l'émail des revers d'un habit.

Redorte. Branche d'arbre feuillée, nouée en double sautoir (V, 7^e rang, 15.)

Refente. Espace entre les feuilles d'une rose, d'un trèfle, d'une quartefeuille ou quintefeuille, etc.

Regardant: se dit des animaux regardant en arrière, et principalement de ceux qui, servant de supports, ont la tête retournée.

Rempli: se dit de pièces héraldiques d'abord vidées et puis remplies d'un autre émail que celui du champ (II, 16.)

Rencontre. On qualifie de ce nom les têtes d'animaux posées de front (sauf les têtes de léopard, auxquelles cette position est naturelle.)

Renversé: se dit de toute figure dont la partie qui doit se trouver en haut est posée en bas (II, 41, 46.) Pour les croissants on se sert du terme *versé*.

Repotencé: se dit d'une pièce dont les extrémités potencées forment encore à elles-mêmes une potence.

Réseau. Espèce de filet étendu sur toute la surface de l'écu.

Retrait: se dit des pals et bandes qui, sortant du chef, s'arrêtent déjà à peu de distance de leur point de départ.

Retroussé: se dit de l'émail du bord relevé d'un chapeau ou bonnet.

Roc d'échiquier. Tour du jeu d'échecs, dans sa forme héraldique (V, 8^e rang, 6.)

Rompu. Synonyme de **Brisé**.

Rose. La rose héraldique est représentée sans tige et montre cinq feuilles (III, 26, 30, 33; V, 6^e rang, 8.) On en trouve d'un plus grand ou d'un moindre nombre de feuilles (III, 34.) La rose est dite *boutonnée* quand il s'agit de l'émail du coeur, et *barbée* par rapport aux brins, ordinairement de sinople, qu'on voit entre les feuilles. La rose des jardins, représentée avec une tige feuillée, s'appelle *rose naturelle*.

Rouant: se dit du paon qui fait la roue. Dans cette attitude il est posé de front.

Rustre. Losange percée en rond (V, 7^e rang, 18.)

S.

Sable. Nom héraldique de la couleur noire, représentée en gravure par des traits horizontaux et verticaux qui se croisent (I, 35, E.)

Saifre. Espèce d'aiglette de mer représentée de profil avec les ailes levées.

Saillant: se dit de quelques animaux comme des chèvres, licornes, béliers, dans l'attitude du saut.

Salamandre. Animal chimérique, toujours regardant, et entouré de flammes dont on ne fait mention que lorsque leur émail diffère de celui de l'animal lui-même (V, 15^e rang, 3.)

Sanglé: se dit du cheval ou de tout autre animal qui a le corps entouré d'une ceinture (V, 11.)

Sautoir. Pièce héraldique (III, 12, 13; IV, 39.)

Sautoir (en): se dit d'objets qui suivent la direction des lettres D E A H I (I, 11.)

Sautoir (Passé en): se dit de deux pièces longues, l'une posée en bande et l'autre en barre, l'une brochant sur l'autre.

Semé: se dit d'un champ ou d'une figure chargée d'un nombre illimité de pièces identiques, dont quelques-unes, représentées à demi, semblent partir des bords de l'écu (Semé de billettes, IV, 6.)

Semé de France: se dit d'un écu ou d'une pièce héraldique semée de fleurs-de-lis d'or.

Senestre. Terme héraldique qui indique le côté gauche.

Senestré: 1^o ce terme s'applique à des figures qui en ont une ou plusieurs autres à leur côté senestre; — 2^o c'est le nom d'une section héraldique qui produit un pal placé au côté senestre de l'écu (I, 34.)

Senestrochère. Bras senestre depuis l'épaule.

Sens (dans le) de la bande ou de la barre: se dit d'objets qui, posés sur une bande ou sur une barre, en suivent la direction.

Séraphins. Ces esprits célestes sont représentés sous la forme de têtes d'enfants avec six ailes.

Sinople. Nom héraldique de la couleur verte, représentée en gravure par des lignes diagonales tirées de dextre à senestre.

Sirène. Ordinairement elle se peigne les cheveux de la main dextre et tient de la senestre un miroir ovale (V, 13^e rang, 3.) Il y a des sirènes à deux queues; elles en tiennent une de chaque main (V, 13^e rang, 4.)

Soc de charrue. Cet instrument aratoire se pose de face ou de profil (V, 11^e rang, 11, 12.)

Soleil. Cet astre est représenté sous la forme d'un visage humain entouré de douze ou seize rayons, dont la moitié droits et l'autre moitié ondoyants (III, 62.)

Sommé: se dit d'une pièce qui supporte une autre pièce quelconque.

Soutenu: se dit de la pièce qui est supportée par une autre pièce.

Sphinx. Être chimérique (V, 14^e rang, 6.)

Stangue. Ainsi s'appelle la tige d'une ancre.

Supports. Animaux qui tiennent l'écu des armes (IV, 39, 41, 43.)

Surchargé: se dit d'une pièce chargée d'une autre pièce qui à son tour est chargée de quelque objet.

Sur le tout: se dit d'un écusson placé en coeur d'un écu écartelé, et brochant sur les écartelures (I, 9.)

Sur le tout du tout: se dit d'un écusson placé en coeur d'un écusson écartelé, qui à son tour est posé en coeur d'un plus grand écu écartelé (I, 10.)

Surmonté: se dit d'une pièce au-dessus de laquelle se trouve une autre pièce, avec un certain espace entre deux.

T.

Taf ou Tau (V, 1^{er} rang, 5.)

Taillé. Partition de l'écu, au moyen d'une ligne diagonale, tirée de senestre à dextre (I, 43.)

Taré. Synonyme du mot *posé*, quand il s'agit d'un casque, par ex. taré de front, taré de profil, taré de trois quarts, etc.

Tau ou Taf (V, 1^{er} rang, 5.)

Taureau. Il porte la queue levée au-dessus du dos. Lorsqu'il est rampant, on le dit *furieux*.

Tenants. Figures humaines qui tiennent l'écu des armes.

Terrasse. Nom du sol, qu'on voit souvent en pointe d'un écu (IV, 14.) Quand la terrasse semble détachée et ne s'élève pas immédiatement de la base de l'écu, elle s'appelle *terrasse isolée* (IV, 38.)

Terrassé: se dit d'un arbre ou d'une plante posée sur une terrasse.

Tertre. Petite terrasse, peu large et légèrement élevée. — Dans les armes allemandes, on donne au tertre trois coupeaux très-prononcés (V, 7^e rang, 17.)

Têtes de More. Ces têtes sont toujours posées de profil. La couleur noire leur est tellement propre, qu'il n'est pas nécessaire de l'exprimer (II, 34.)

Têtes de léopard et Têtes de lion (II, 27.) Ce sont toutes des têtes de lion, mais on appelle exclusivement *têtes de lion* celles qui sont vues de profil (dans l'exemple cité, ce sont les deux têtes en chef de l'écu); celles qui sont posées de front, on les appelle *têtes de léopard* (dans l'exemple cité, c'est la tête posée en pointe de l'écu). Comp IV, 11.

Tiercé. Divisé en trois parties égales au moyen de lignes droites. Tiercé en bande (III, 18); — en chevron (III, 19); — en écusson (I, 7.); — en fasce (II, 7.); — en pairle (III, 16); — en pairle renversé (III, 17); — en pal (I, 57.)

Tiercefeuille. Fleur de trois feuilles pointues (V, 6^e rang, 12.)

Tierces. Fasces très-rétrécies toujours employées au nombre de trois (comme les jumelles s'emploient toujours au nombre de deux). La position horizontale est propre aux tierces; toute autre position devrait être indiquée.

Tigé: se dit de l'émail de la tige des plantes et fleurs.

Tigre héraldique (V, 14^e rang, 1.)

Timbre. Nom collectif de tout ce qui se place au-dessus de l'écu: casque, cimier, etc. L'écu ainsi orné est dit *timbré*.

Tire. Nom d'un rang de points dans l'échiqueté.

Tortil. Nom du ruban qui entoure les têtes de More et dont ils sont *tortillés*.

Tour. La forme ordinaire est celle représentée à la Ve pl., 4^e rang, 1. On dit *ajouré* des fenêtres, *ouvert* de la porte.

Tourné: se dit d'un croissant qui tourne ses cornes vers le flanc dextre de l'écu.

Tourteaux. Petits disques toujours de couleur dans un champ de métal (III, 52.)

Tourteaux-besants. Petits disques composés d'un métal et d'une couleur, et toujours posés dans un champ de métal (Comp. **Besants-Tourteaux**.)

Tourterelle. Ainsi s'appelle la colombe quand son émail est le sable.

Trabe. Nom de la traverse d'une ancre et du bois auquel un drapeau est attaché.

Trait. Synonyme de **Tire**.

Tranché. Partition de l'écu au moyen d'une ligne diagonale tirée de dextre vers senestre (I, 40.)

Triangles. Les barres prennent ce nom quand ils sont en nombre impair (II, 64; III, 59.)

Trèfle. Espèce de feuille (I, 51; V, 7^e rang, 1.)

Treillis. C'est un fretté alésé, cloué dans les intersections.

Treillisé. C'est un fretté composé de plus de six pièces.

Trêcheur. Espèce d'orle rétréci, ordinairement double et fleuroné (III, 3). On en a de triples.

Trianglé. C'est le produit d'une combinaison des lignes de partition produisant des triangles réguliers (I, 46, 47.)

Tronçonné: se dit des pièces et animaux qui semblent brisés en plusieurs morceaux, sans que pour cela la forme générale de l'objet se soit perdue (V, 1^{er} rang, 12.)

U.

Un (de l') à l'autre: se dit de figures identiques posées dans les diverses parties d'un écu divisé par des lignes de partition, en alternant les émaux.

Un (de l') en l'autre: se dit de figures po-

sées sur les lignes de partition et alternant les émaux (I, 58; III, 7, 27.)

Un (l') sur l'autre: se dit d'animaux posés l'un au-dessus de l'autre (IV, 10). Quand il s'agit d'objets inanimés, on les dit *rangés en pal* (IV, 11.)

V.

Vache. Elle se reconnaît à ses mamelles et à sa queue étendue le long de ses flancs.

Vair. Une des fourrures employées en blason, composée de quatre rangs de clochettes alternativement d'argent et d'azur (I, 34, B.)

Vairé: s'emploie lorsque le vair est composé d'autres émaux que l'argent et l'azur.

Vannets. Coquilles dont on voit l'intérieur.

Vergette. Nom du pal réduit à la moitié de son épaisseur.

Vergetté: se dit d'un champ couvert de dix pals au moins.

Versé. Terme qu'on emploie au lieu de *renversé* quand il s'agit de quelques objets spéciaux, tels que croissants, glands, pommes de pin, etc.

Vêtu. Nom de certaine division de l'écu (III, 34). Vêtu en ovale (III, 35.)

Vidé: se dit de pièces héraldiques percées de telle manière qu'il n'en reste que les bords et qu'on voit le champ de l'écu au travers.

Vigilance. Nom de la pierre que la grue, quand elle est représentée en blason, tient toujours en sa patte levée (IV, 38.)

Vires. Anneaux concentriques, communément au nombre de trois (V, 8^e rang, 5.)

Virolé: se dit de l'émail des boucles et anneaux des cors et huchets.

Vivré. Lignes ou pièces à angles rentrants et saillants (I, 20; II, 9.)

Vol. Deux ailes d'oiseau réunies dont les bouts se dirigent vers le chef (IV, 36, 39); lorsque ces bouts sont tournés vers la pointe, le vol est *abaissé* (V, 12^e rang, 24.) Une seule aile s'appelle *demi-vol* (IV, 36); son dossier se trouve à dextre; s'il était tourné à senestre, le demi-vol serait *contourné*. Le vol prend le nom de *vol à l'antique* lorsqu'une des ailes couvre l'autre en partie (IV, 44); lorsque, dans cette position, les dossiers des ailes sont tournés à senestre, c'est un *vol contourné*. Le *vol-banneret* (IV, 38) a la forme de deux queues de paon non-déployées. — Quand on dit: «un vol d'azur et d'argent», cela signifie que l'aile dextre est d'azur et la senestre d'argent. «Un vol coupé alternativement d'azur et d'argent», indiquerait que l'aile dextre est coupée d'azur sur argent, la senestre d'argent sur azur.

Vouté: se dit de la fasce ou de la bande quand elle est courbée vers le chef de l'écu (II, 10.)

Y.

Yeux de faucon. Nom appliqué par quelques auteurs à des tourteaux de sable remplis d'argent (I, 62.)

Yeux humains. On doit indiquer s'ils sont posés de front (III, 68), ou bien de profil.

